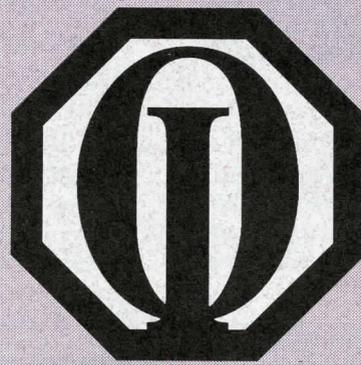


LA



L'ART DE S'EXPRIMER



La population de Shishaw se réunit pour dire BRAVO à tous les participants !



d'ici

SHIPSHAW, MARS 1995

VOLUME 13 NUMÉRO 5

Félicitations à nos champions

1ère rangée

Yann Gobeil

Gabriel-Marie Emond

2e rangée

Andréanne Robert

Marie-France Belley

Mathieu Fortin

Catherine Charest

Le club Optimiste de Shishaw présentait le 12 mars dernier, la finale locale du concours "L'Art de s'exprimer". Treize jeunes de l'école Bois-Joli se sont présentés à ce concours et six d'entre eux (photo) se sont mérités les trois premières positions. Mathieu Fortin et Catherine Charest, qui ont remporté la médaille d'or, ont été sélectionnés pour participer à la finale de zone qui se tiendra le 19 mars prochain à Larouche. Nous leur souhaitons bonne chance !



- Menu du jour
- Table de billard
- Buffet
- Bière en fût
- À surveiller: notre thème du mois

Tél.: 542-9217

4381, rte Saint-Léonard

Nicole et Yvon Roy,
propriétaires,
vous y invitent.



Réjean Bergeron, maire

Le conseil T'INFORME

Chers(es) amis(es),

Étant donné l'importance du dossier « Annexion de territoire », j'estime qu'il serait intéressant pour vous de prendre connaissance des résolutions adoptées par le conseil municipal lors de la session ordinaire du 6 mars dernier. Je vous en livre donc le contenu.



ANNEXION DE TERRITOIRE - RÉSOLUTION N° 80-95

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shipshaw a reçu, le 3 novembre 1994, une pétition signée par 59 résidents du secteur route Saint-Léonard faisant partie de la municipalité de Saint-Ambroise;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Shipshaw a accusé réception le 21 novembre 1994 et qu'un avis de motion mentionnant qu'un règlement d'annexion d'une partie de la municipalité de Saint-Ambroise à la municipalité de Shipshaw serait présenté à une date ultérieure;

CONSIDÉRANT QUE lors de la même réunion du 21 novembre 1994 le conseil municipal de Shipshaw adoptait une résolution permettant à son secrétaire-trésorier de mandater la firme Chiasson, Tremblay & Tremblay lorsqu'il serait requis de préparer un règlement d'annexion;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une réunion entre les 2 conseils tenue à Saint-Ambroise le 6 décembre 1994, la municipalité de Shipshaw a convenu d'accorder un délai de 2 mois à la municipalité de Saint-Ambroise afin de lui permettre de rencontrer les citoyens demandant l'annexion;

CONSIDÉRANT QUE le 22 février 1995, la municipalité de Saint-Ambroise déposait aux membres du conseil municipal de Shipshaw un document sur l'annexion du territoire. Ce document contenait la signature d'un grand nombre de citoyens du secteur visé par l'annexion qui appuient la municipalité de Saint-Ambroise et se disent contre le dossier du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Shipshaw a réalisé un sondage auprès de 126 citoyens du secteur visé par l'annexion du territoire et que le résultat de ce sondage, même s'il est majoritairement en faveur de l'annexion, démontre un plafonnement des partisans de l'annexion du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ambroise cherchera à faire inclure le rang Est dans le dossier d'annexion si un éventuel règlement était soumis au ministère, les résidents du rang Est étant majoritairement contre le dossier d'annexion;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Shipshaw pense que le choix doit se faire par les citoyens concernés et qu'il ne doit pas intervenir dans un débat référendaire sur le territoire de la municipalité voisine;

CONSIDÉRANT QUE depuis 3 mois un débat a lieu sur le territoire visé par l'annexion et que les documents que possède le conseil municipal de Shipshaw lui permettent de croire qu'un règlement d'annexion d'une partie du territoire de Saint-Ambroise à la municipalité de Shipshaw ne rencontrerait pas l'approbation de la majorité des citoyens concernés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller, M. Yvan Bédard, appuyé du conseiller, M. Serge Bergeron et résolu que le conseil municipal de Shipshaw arrête toute démarche d'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Ambroise à son territoire et avise le ministère des Affaires municipales et la municipalité de Saint-Ambroise qu'elle ne présentera pas de règlement d'annexion.

- Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée par 5 voix contre 1.
- Cette résolution met fin à toutes les démarches qui ont pu être entreprises auparavant dans le dossier d'annexion.
- Nous avons également adopté la résolution n° 81-95.



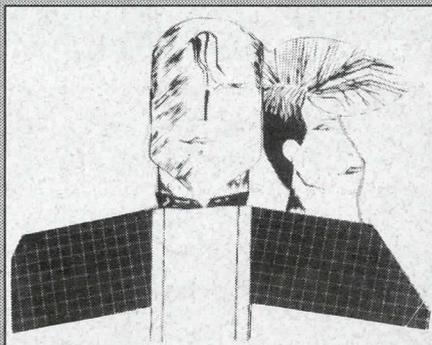
ANNEXION DE TERRITOIRE «FUSION» - RÉSOLUTION N° 81-95

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ambroise a fait parvenir une résolution au conseil municipal de Shipshaw en date du 9 février 1995 demandant au conseil municipal de Shipshaw d'entreprendre une étude conjointement avec celui de Saint-Ambroise visant une éventuelle fusion des 2 municipalités;

ÉQUIPE DU JOURNAL	Claire Jean présidente 542-9375	Denys Claveau conseiller technique 542-8800	André Rozon directeur 542-9191
	Sylvie Ferland secrétaire-trésorière 542-1207	Micheline Dionne directeure 542-9670	Marcellin Tremblay directeur 695-2116
	Hélène Basque correction des textes 542-5514	Rolande Lavoie directeure 542-8800	Jacynthe Gauthier directeure

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Conception et impression
Imprimerie Fircograph



SALON CAROLE COIFFURE BRONZAGE

4396, rue des Peupliers,
Shipshaw
Carole Ouellet, propriétaire

DU 20 MARS AU 20 AVRIL
RABAIS de 10% sur contrat de bronzage

*Pour un teint plus en santé
venez vous faire bronzer
en toute tranquillité et vous trouverez
un avant-goût de l'été !*

NOS SERVICES

coupe • gaufre • brushing
permanente ressorts et boudins
balayage et teinture

Tél.: 542-7792

CONSIDÉRANT QUE le maire de Saint-Ambroise a informé les médias régionaux de cette demande avant même que son conseil n'ait adopté cette résolution;

CONSIDÉRANT QU' aucune discussion n'avait eu lieu au préalable entre les 2 municipalités sur une possibilité de fusion de territoire;

CONSIDÉRANT QUE la réaction de la population de Shipshaw à cette démarche est très négative et que plusieurs citoyens de ladite municipalité de Shipshaw ont fait savoir leur désaccord à cette éventuelle fusion à leur conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis qu'une fusion entre 2 municipalités doit se faire sur une base libre et volontaire;

CONSIDÉRANT QUE les Shipshois et Shipshoises se déplacent très peu vers Saint-Ambroise pour leurs affaires mais qu'ils se déplacent très majoritairement vers la ville de Jonquière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Shipshaw ne voit aucun avantage pour sa population, dans une éventuelle fusion avec la municipalité de Saint-Ambroise;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller, M. Richard Michaud, appuyé du conseiller, M. André Fafard et résolu unanimement d'informer le conseil municipal de Saint-Ambroise que la municipalité de Shipshaw refuse catégoriquement d'entreprendre une étude sur la fusion des 2 municipalités.



Hélène Basque Gignac, secrétaire-trésorière adjointe

La minute municipale

Bonjour,

Je vous reviens en cette période de mars où nous sommes presque ensevelis sous la neige. Quelques jours encore cependant et nous pourrions apprécier les bienfaits de la chaleur et du soleil.

Je vous fais part de deux projets de règlement qui ont été adoptés lors de l'assemblée du conseil le 6 mars dernier et de la visite des évaluateurs.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° U-356-95

Ce règlement modifie le règlement régissant les installations pour garages temporaires. Les articles touchés sont les suivants:

7.4 CERTIFICAT D'AUTORISATION: Usage provisoire 5 \$.

C'est donc dire que le certificat d'installation coûtera dorénavant 5 \$ de 10 \$ qu'il était.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° U-357-95

Ce règlement modifie l'article 5.5.2.6 du règlement de zonage portant sur les normes d'implantation et dispositions particulières applicables aux bâtiments accessoires et en particulier aux garages temporaires et l'article 5.5.4 du règlement de zonage portant sur les piscines et bassins d'eau artificiels.

5.5.2.6 *Entre le 1er octobre et le 1er mai, un garage temporaire en panneaux mobiles, ou en toile est autorisé.*

5.5.4.3 *Distance d'une ligne électrique*

Aucune piscine ne doit être installée au-dessous ou à proximité d'un câble électrique aérien et aucun câble électrique aérien ne doit être installé au-dessus ou à proximité d'une piscine.

5.5.4.4 *Système de filtration, de chauffage et autres éléments accessoires*

Le système de filtration d'une piscine, une pompe thermique, un chauffe-eau et tout autre accessoire doit être situé à au moins 1,0 mètre de la paroi d'une piscine hors-terre, de façon à ne pas créer de moyen d'escalade donnant accès à la piscine.

VISITE DES ÉVALUATEURS DE LA M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

Les évaluateurs procéderont, à compter du 3 avril prochain à la vérification ou à l'analyse des immeubles situés dans les limites de notre municipalité, et ce, jusqu'au début juin.

Cette visite est obligatoire selon la loi telle qu'édictee dans la lettre d'autorisation pour le personnel de la M.R.C. du Fjord-Du-Saguenay, que chaque employé pourra vous produire lorsqu'il vous visitera.

Il est important que cet inventaire soit fait pour toutes les propriétés afin que chacune d'elle soit évaluée à sa juste valeur. Cette vérification sera effectuée pour chaque propriété, autant pour les résidences que pour les maisons à revenus (locataires).

Nous comptons sur votre collaboration tout au long de ce travail.



Côté Floral

547-0121

4500, rte Mathias, Shipshaw

- Fleurs et ballons pour toutes occasions
- Bouquets cadeau, bébé, anniversaire etc.
- Arrangements funéraires
- Comptoir de la mariée
- Fleurs de soie et naturelles

DÉPANNEUR DU PLATEAU

4500, rte Mathias, Shipshaw • Tél.: (418) 547-0121

OUVERT
de 8 h à 23 h
tous les jours

S
E
R
V
I
C
E
S

- Boucherie
- Service de nettoyeur
- Plus de 250 films vidéo
- Finition de films
- Laminage
- Paiement direct Desjardins
- Centre de validation

au sous-sol



Clément Girard, prêtre

Contact PAROISSE



Le **Carême 1995** nous donne toutes les occasions d'éprouver notre conditionnement spirituel face à Dieu, à nous-mêmes et à notre monde. C'est aussi un temps fort pour évaluer notre engagement dans l'histoire de Dieu. Ces quarante jours nous donnent assez de temps pour écrire une autre page au chapitre de la Création.

Nous sommes invités à **risquer avec Dieu !**

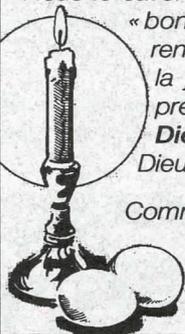
Au cours des semaines du carême, nous pourrons développer ce thème en prenant conscience de tous les risques que nous prenons chaque fois que nous nous engageons à réaliser le **rêve de Dieu**.

Et le rêve de Dieu c'est que le monde soit meilleur, que la paix s'établisse entre toutes ses créatures, que les souffrances se changent en joie et que plus personne n'ait faim ni soif de justice ! Le génie humain, qui a réussi à inventer même l'inimaginable, semble se bloquer devant la tâche de donner un cœur à l'humanité.

Comment nous, des gens simples, pouvons-nous y arriver ? **Risquer avec Dieu** peut se faire de différentes façons. La première est de **suivre Jésus**. On ne suit ni un fantôme ni un étranger ! D'où l'importance de bien connaître celui que nous suivons. C'est ce même Jésus qui nous fera **grandir dans la foi**. Une autre étape ! pour ne pas rester vaine, notre foi nous poussera à **agir aujourd'hui**, sans remettre au lendemain.

Nous le savons par expérience: nos réussites et nos « bons coups », même s'ils nous obligent à des renoncements, nous remplissent de joie, de la joie de Dieu. Il est important que nous prenions le temps d'**accueillir la joie de Dieu !** Notre complicité dans le risque avec Dieu est une porte qui **ouvre l'avenir**.

Comme nous voudrions que nous puissions vivre tous ensemble ce Carême 1995 en suivant ces étapes et en risquant avec Dieu !



Jacynthe Gauthier

Des souhaits particuliers

Mon Retour

*N'attends surtout pas mon retour
Le temps s'en va et prend
Avec lui l'amour
Tu diras que c'est moi
Qui a foi sans bravoure
Mais je refusais de droit
L'usure des jours*

*Non, n'attends pas mon retour
Non, n'attends pas mon retour*

*Tes aubes clairs
Faisaient chacun de mes sourires
Mais chacun de mes déserts
Étrange faut-il le dire*

*Et si le temps s'oppose à l'oubli
Si ton amour est plus fort
Je sais ce que tu voudras faire
M'expédier aux enfers
Que j'y brûle et m'y réduise
En cendres sur lesquelles déjà tu victimises*

*Non, n'attends pas mon retour
Non, n'attends pas mon retour*

Daniel Bélanger



AVIS DE DÉCÈS

Madame Lauretta Pearson,
épouse de feu Monsieur Élie Girard.

Monsieur Charles-Eugène Girard,
époux de Madame Alice Fortin.

Le petit geai bleu qui cherchait le soleil

*Il était une fois, un bel oiseau bleu
Qui volait dans le ciel à la recherche du soleil.
Il volait, volait, volait*

*S'émerveillait de ce qu'il voyait tout en haut dans le ciel.
Le temps était beau et le bel oiseau bleu était content
De voir tant de merveilles sous ses yeux de geai bleu.*

*Le soir venant, il se coucha doucement
Dans le creux d'un arbre accueillant
En rêvant au lendemain pour reprendre son chemin.*



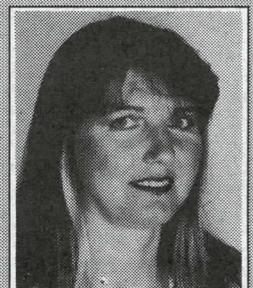
DÉPANNÉUR SHIPSHAW inc.

4391, route Saint-Léonard
Shishaw

542-6603

MAINTENANT DISPONIBLE

Service de
 finition de
 photographies.



Il était tout près du sommeil, quand tout à coup
 Il entendit le chant délicieux d'un oiseau
 Il se dit: « Cet oiseau doit avoir trouvé le soleil
 pour chanter comme ça ».
 Il s'endormit avec la lumière des étoiles
 et le souffle chaud de la nuit.

Au matin, une lumière l'enveloppa
 d'une chaleur qui le rendit heureux
 C'est alors qu'il comprit que
 ce qu'il avait cherché partout
 Se trouvait ici, près de lui,
 Car cette chaleur était celle du soleil,
 le chaud soleil de l'été.

Jacyga



NAISSANCES

Élisabeth Boudreault, fille de Monsieur Philippe Boudreault et de Madame Christine Gilbert.

Karine Dallaire, fille de Monsieur Carl Dallaire et de Madame Lili Gilbert.

Steven Larouche, fils de Monsieur Yvan Larouche et de Madame Linda Vaillancourt.

de l'ostéoporose, etc. Maintenant le fait d'atteindre le cap des cent ans ne devient plus un phénomène rare; les fritures, les mets trop sucrés, les calories vides, etc. sont délaissés pour une nourriture plus légère, plus variée, plus axée sur les fruits et légumes.

Quelque chose d'autre a aussi évolué ... la rapidité avec laquelle on ingurgite le repas et la solitude qui l'entoure. Prend-on encore le temps de manger à des heures fixes, autour d'une table bien mise et entourée d'une famille qui prend du plaisir à se parler et à se raconter ?

Le midi, lorsque les enfants ne sont pas seuls, à se faire réchauffer un met rapide au micro-ondes et à manger devant la télévision, c'est l'autobus scolaire qui les oblige à se presser. Et le soir, chacun, chacune possède ses activités: le ski, la natation, les cadets, les cours de musique ou de chant, etc. Sans parler encore de l'omniprésence de la télévision qui monopolise l'attention. Les parents arrivent fourbus de leur travail et, pour mijoter un bon petit plat qu'on déguste en famille, il faut attendre la fin de semaine.



Auprès d'étudiants, j'ai fait une petite enquête. La majorité ne connaît pas ce que c'est que de prolonger un repas pour le simple plaisir de « placotter » un peu entre gens qui s'aiment. Pour eux, manger est devenu synonyme de bouffer « n'importe quoi » qui comble momentanément la faim. Il arrive que les adolescents exagèrent la quantité de nourriture parce que ce qui les rassasierait vraiment ne se trouve pas dans leur assiette: dialogue, attention, compréhension, partage d'une vision du monde. Ils se retrouvent seuls, affreusement seuls. Et même s'ils donnent l'impression de s'en moquer, « qu'il n'y a rien là », il suffit de les écouter pour comprendre qu'il n'en est rien.

En ce mois de mars 1995 où on nous invite à célébrer, c'est-à-dire à faire une fête de notre alimentation, je dédie ce « **Billet de tendresse** » à chaque maman et à chaque papa qui croient encore que la meilleure nourriture à offrir à leurs enfants, c'est encore le temps qu'ils prennent pour les écouter et les conseiller autour d'un bon repas équilibré. Les jeunes se fabriquent des souvenirs et il suffit de se rappeler les nôtres autour de la table familiale, pour réaliser combien ce fut important pour notre croissance physique mais aussi psychologique et morale.

Savourons une variété d'aliments des quatre groupes du Guide Alimentaire ! Savourons aussi le plaisir de partager nos repas avec ceux et celles que nous aimons.

Bon appétit ! Bon printemps !



MiDi

Billet de tendresse

∞ Ce qui rassasie vraiment... ∞

« Célébrons le plaisir de manger bon et bien ! »



Quel thème original pour marquer le mois de mars, appelé depuis quinze ans, le mois de la nutrition.

Les diététistes du Québec nous le disent de bien des manières: une alimentation équilibrée est signe de qualité de vie. Si l'on peut difficilement ajouter des années à notre vie, on peut ajouter de la vie à nos années et le carburant que nous employons y est pour quelque chose.

Notre façon de nous nourrir a bien évolué depuis qu'on s'occupe de prévenir les maladies du coeur, du cholestérol,

SANTÉ Services

POUR SHIPSHAW :
 Livraison tous les jours
 à 14 h.

DANIEL MARCHAND PHARMACIEN

1858, rue Sainte-Famille, Jonquière
547-9375

HEURES D'OUVERTURE

- LUNDI AU VENDREDI 9 h à 21 h
- SAMEDI 9 h à 17 h
- DIMANCHE 18 h à 20 h



Denys Claveau

Saviez-vous QUE...

AVANCE... HERCULE !



Comme c'est toujours les mêmes qui ont la chance d'être malchanceux, Jean-Pierre Tremblay a donc la chance de posséder une magnifique gratte à neige montée sur le devant de son camion. Pour gratter il n'y a pas de problème puisqu'il suffit d'avancer; curieusement c'est quand il ne gratte pas qu'elle ne fonctionne pas. Normal me direz-vous. C'est exact, sauf que c'est la transmission du camion qui refuse de fonctionner en position **reculons**. Jean-Pierre s'en est rendu compte à la dernière tempête: il a commencé à nettoyer sa cour et s'est ramassé à Saint-Charles. Par ailleurs, à quelque chose malheur est bon. Carole Dupéré, soeur de Gaston et Karine (son mérite ne s'arrête pas là) est équipée comme Jean-Pierre, pour le déneigement bien sûr. Comme elle s'était arrêtée pour faire le plein chez Jean-Pierre, elle ne s'était pas rendue compte que la gratte de son camion était baissée et qu'elle faisait l'ouvrage de Jean-Pierre. Ce dernier, blanc comme neige, a presque décidé de s'acheter un cheval qu'il nommerait Hercule. Certains pensent que notre homme recule au lieu d'avancer mais on ne peut arrêter le progrès.

AUX DOUCHES...

Tout le monde est d'accord pour admettre que Marc Fortin est un employé qui n'a pas peur de se mouiller pour sa municipalité. Comme c'est un homme qui a de nombreux **tuyaux** dans différents domaines, il lui arrive parfois de devoir régler des problèmes de plomberie, de jouer du **coude** en quelque sorte. Ainsi, il y a quelque temps, dut-il réparer une toilette qui fuyait du centre communautaire ou plutôt une toilette du centre communautaire, qui fuyait. Marc n'aimant pas travailler sous pression, il évaluait donc quelle serait la **meilleure conduite** à suivre. Il opta pour une démarche brillante, « bolée » même. Il s'assoit sur le « bol » de toilette, défait la tuyauterie et change le joint d'étanchéité; jusque-là tout baigne, mais quand vient le temps de replacer le tuyau d'amenée, qui rentre en serre, il doit forcer de façon soutenue. Non ce n'est pas ce que vous pensez. Marc pour se donner un point d'appui au moment le plus critique s'agrippe à la poignée de la toilette et tire. C'est à cet instant précis qu'il est passé aux douches: il s'agissait d'un tuyau d'un pouce avec pression. Notre homme était en « six bols ». Heureusement qu'il n'y avait pas beaucoup de monde pour voir ça et qu'ils n'ont pas ri aux larmes plus de 30 minutes.



UN HOMME DE MAIN...



Comme Jacques Tremblay persiste à se tenir loin de nos réflecteurs depuis un moment, il faut bien que quelqu'un le remplace. Marcellin Tremblay s'y emploie de façon régulière et avec beaucoup d'imagination, il faut avouer. S'il y a une constante dans la vie de Marcellin: ce sont les gants. Vous avez bien lu. Au début de sa carrière Marcellin, qui avait un petit côté fier-à-bras, s'est adonné à la boxe. Il n'a jamais perdu ses gants sauf de vue après un K.O. Il les avait retrouvés au bout de ses bras, par terre sur le ring. Il avait perdu un peu l'esprit mais pas ses gants. Au hockey, Marcellin, régulièrement, échappe ses gants sur la glace. Il perd la tête puis ses gants tombent. Comme il ne voit plus clair à ce moment il se heurte dans le premier adversaire venu et il s'ensuit un corps à corps. Étrange. Quant à ses gants pour pelleter l'entrée, dans le feu de l'action il les place sur la valise de son auto et les oublie là. Puis ayant perdu la mémoire il s'en va travailler. C'est là qu'il perd ses gants. L'autre jour justement, sa femme Hélène a pris sa voiture après le départ de Marcellin. Elle a bien vu une paire de gants dans la neige sur le bord du chemin et s'est dit: « Quel niaiseux qui a bien pu laisser ses gants là ? » mais sans s'arrêter. Le soir Marcellin s'est souvenu qu'il ne se souvenait plus où étaient ses gants. Hélène a fait le lien entre le niaiseux et les gants mais trop tard, la gratte était passée. Qui conduisait la gratte ? Un nu-main célèbre, Jacques Tremblay.

N.B.: Immortalisez vos anecdotes. Faites le 542-8800 et racontez-les moi. Quand je ne la saisis pas du premier coup il arrive que je fasse répéter mais pas toujours.



FÉLICITATIONS À MADEMOISELLE CINDY TREMBLAY DE SHIPSHAW



L'équipe de hockey féminine dont fait partie Cindy Tremblay de notre communauté a remporté la médaille de bronze aux Jeux du Canada qui ont eu lieu à Grande-Prairie en Alberta le 4 mars dernier.

Cindy occupait la position de « gardienne de but ». **Bravo Cindy et à toute ton équipe !**



La caisse populaire
Kénogami

SUCCURSALE DE SHIPSHAW

Comptoir Saint-Jean-Vianney
4500, route Mathias
Shipsaw (Québec) G0V 1V0

Tél.: (418) 547-5548
Télé.: (418) 542-3770



DENISE
SAVARD

**VOUS POUVEZ GAGNER LE SOLDE DE
VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE +
Assurance-invalidité GRATUITE pour une période de 12 mois.**

Facilitez le paiement de vos **TAXES** pour l'an prochain en adhérant à un **COMPTE-TAXE** par versements hebdomadaires bi-mensuels ou mensuels.

INFORMEZ-VOUS À VOTRE CAISSE POPULAIRE !



Rolande Lavoie

MAISON

des jeunes



Nous avons fait une demande de prolongation pour l'animateur de la Maison des jeunes, Sylvain Allaire, et son mandat se poursuit jusqu'au 30 juin 1995.

Suite à notre demande de permanence, j'ai préparé des règlements généraux qui vont être présentés à notre assemblée générale à la fin du mois d'avril. Je serai en mesure de vous donner la date à notre prochaine parution du journal.

Je vous laisse sur une pensée d'Antoine de Saint-Exupéry:

« On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux. C'est le temps que tu as perdu pour la rose qui fait ta rose si importante. »



Cela fait 6 ans que je suis responsable de la Maison des jeunes. Et... comme Saint-Exupéry c'est le temps que j'ai perdu à m'occuper des jeunes qui fait que les jeunes sont si importants.



CLUB OPTIMISTE SHIPSHAW



Sur la photo nous vous présentons les 3 jeunes de notre municipalité, que votre Club Optimiste a parrainé pour participer à « OPTI-JEUNESSE EN CHANSON » de Laterrière, il s'agit de Julie Bergeron, Isabelle et Marie-France Audet. Elles ont vécu une très belle expérience.

Dans le même ordre d'idée, votre Club Optimiste aimerait parrainer des jeunes de notre municipalité désireux de participer à « CHANSONS EN FÊTE » de Saint-Ambroise. Les

jeunes intéressés n'ont qu'à s'adresser à un membre de votre Club Optimiste.

Le 16 février dernier dans les classes de 6e année de l'école Bois-Joli, votre Club Optimiste tenait sa journée « Disons non à la drogue ». Pour la circonstance, le policier Michel Gagnon a rencontré nos jeunes afin de les renseigner sur ce sujet. Nous en avons profité pour faire le tirage de 8 chandails « Disons non à la drogue » parmi les élèves.

Votre Club Optimiste a l'intention d'organiser une journée de « Cours de secourisme, premiers soins » en collaboration avec l'hôpital de Jonquière. Une publicité sera faite bientôt, mais entre-temps les personnes intéressées peuvent donner leur nom à tout membre du Club ou téléphoner à André Côté au 542-0872 ou à Michel Blackburn au 542-5142.

Environ 12 jeunes de notre école sont inscrits à notre concours « L'Art de s'exprimer ». Ils sont présentement en répétition et la finale a eu lieu le 12 mars. Je vous nommerai les gagnants dans le prochain journal.

Optimistement vôtre,

Michel Blackburn, dir. publicité



en MOUVEMENT
Biblio Information

FOYER CULTUREL DU SECTEUR-DE-LA-RIVIÈRE (nord)

Merci à tous les participants de l'atelier « À la découverte de l'électricité ». Cet atelier d'animation avait pour but d'initier les jeunes de 9 à 12 ans aux principes de l'électricité.

La prochaine activité culturelle aura lieu mercredi le 5 avril à 19 heures au même endroit. Elle a pour thème « La massothérapie », elle s'adresse à toute la population. Lors de cette rencontre, le spécialiste en massage fera une présentation des différentes techniques de massage. Il donnera quelques conseils pour le choix d'un professionnel et expliquera comment se passe une séance de massage. Il répondra aux questions des participants et commentera quelques bons livres sur le sujet. Cela promet d'être très intéressant!

Suzanne Labrie, bénévole

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

Domaine-de-la-Rivière	Mardi 13 h 30 à 15 h • 18 h 30 à 20 h
	Vendredi 18 h 30 à 20 h
Domaine-du-Rivage	Mardi 13 h à 15 h
	Mercredi 18 h 30 à 20 h 30
	Vendredi 18 h 30 à 20 h 30



Avis aux intéressés

La ligue de dard Shipshaw démarre sa saison estivale 1995.

Si tu as 17 ans ou plus et que tu veux passer des soirées agréables tout en t'amusant, il y a de la place pour toi.

Pour information: Daniel Belley, 547-2963
Diane ou Fernand Tremblay, 547-0716, après 17 heures.

ACCOMMODATION SAINT-LÉONARD

SPÉCIAL

Nourriture "Jappy" pour chiens
sac de 18 kg à 16,99 \$.

Film 35 mm, 24 poses
développement inclus: 9,99 \$.

OUVERT DE 8 H À 23 H TOUS LES JOURS

3421, route Saint-Léonard, Shipshaw (Québec)

Tél.: (418) 542-8633



Vidéotron®

POUR passionnés SEULEMENT

Seule Vidéotron sait
combler toutes vos passions:

- Actualité...
- Sport...
- Cinéma...
- Spectacle...

Service à la clientèle:
545-1114 • 693-9344



ÉCHO-LOISIRS

Suite à l'assemblée générale de la Commission des loisirs qui a eu lieu le 21 février 1995, je vous présente la nouvelle direction qui se compose de :

Présidente, Louise Maltais 542-8728	Vice-prés., Jeannine Belley 547-2963
Secrétaire, Line Audet 542-7356	Directeure, Denise Savard 547-3795
Directeure, Marie-Ange Tremblay .. 542-6820	Directeur, Fernand Tremblay 547-0716

Si vous êtes intéressé(e) à faire partie d'une équipe super dynamique n'hésitez pas, appelez-nous à l'un des numéros ci-dessus, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.



Le Cercle de Fermières

Saint-Léonard de Shipshaw

Amies Fermières,

Lors de notre prochaine réunion en avril, nous discuterons d'un projet bien spécial et intéressant. Il s'agit d'une croisière sur le Jacques-Cartier pour les 15, 20 et 22 juin 1995. Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Mme Marie-Ange Tremblay au 542-6820.

La personne responsable au comité « Environnement consommation » est Mme Rose-Emma Murdock. L'écocitoyen(ne) a la responsabilité de prendre soin de son environnement. Le recyclage en est un bon exemple. Le truc, c'est de commencer par ces petites choses.

Nous vous souhaitons Joyeuses Pâques !

Jeannine Belley, vice-présidente
Resp. de la publicité, 547-2963



Clinique de PHYSIOTHÉRAPIE SAINT-AMBROISE

479, rue Simard
Saint-Ambroise (Québec)
Tél.: (418) 672-2904
Yves Boivin, PHT



INFO-PHYSIOTHÉRAPIE

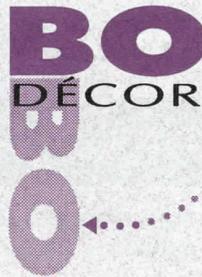
Laver !!! Laver !!!

MÊME s'il se fait attendre, le printemps demeure dans l'esprit de la majorité, la période du grand ménage.

AU GRAND malheur de plusieurs, cette période du grand ménage n'entraîne pas que le dépoussiérage. Mais il fait voir aussi l'apparition ou l'exacerbation de problèmes musculo-squelettiques. En faisant abstraction des mains gerçées et des allergies qui font couler le nez, on pourrait parler des problèmes inflammatoires et d'entorses. Plus spécifiquement, 2 segments seront particulièrement vulnérables. D'abord, le membre supérieur ou l'épaule et le coude seront mis à forte contribution. Ensuite, le rachis surtout dans son segment cervical et lombaire (bas du dos).

AU NIVEAU du rachis, on trouve 2 mécanismes précipitateurs. D'une part, le maintien de la position combinée d'extension et de flexion latérale du cou pour une période plus ou moins longue implique un stress maximal qui aura vite fait de causer des malaises et des raideurs qui peuvent persister pour une bonne période. D'autre part, les efforts soudain pour soulever ou déplacer des objets lourds conduiront, s'ils sont mal exécutés, en des entorses lombaires ou pire.

POUR ÉVITER tous ces petits maux, la prévention est la solution idéale. Elle passe par le changement régulier de position et la prise de période de repos régulière. Si à la fin de la journée, une douleur persiste, une application de glace pourra limiter les dégâts. Si cette douleur ne se résout pas, alors il ne faut pas trop attendre et consulter le plus tôt possible. **Yves Boivin, pht.**



2076, Sainte-Famille, C.P. 2062,
Jonquière (Québec) G7X 7X6
(face à Wise)
Tél.: (418) 695-2323

Service de décoration gratuit
Choix de toiles, papier peint
et tissus.

SPÉCIAL DU MOIS DE MARS



- 4 litres latex semi-lustré 1ère Qualité **22.99 \$**
- 20 litres latex fini perle semi-lustré **56.99 \$**

La Qualité bien appliquée



Partenaire dans
l'histoire et
le développement.



CENTRE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

LOCATION
RÉPARATION
VENTE

672-4227

SERVICE 24 H  **696-6142**

324, rue Simard, St-Ambroise QC G0V 1R0
LIVRAISON GRATUITE